

■ **Fundación contra la Parálisis Infantil - Internacional**, à Genève, rue de l'Athénée 15, c/o Philippe Kern, CH-660-1768006-2. Nouvelle fondation. Acte constitutif du 24.07.2006. But: lutte contre l'invalidité et toutes autres séquelles de la paralysie infantine, ainsi que prise en charge d'enfants et adolescents ayant des troubles orthopédiques, locomoteurs et/ou neuromusculaires; elle pourra également soutenir l'étude et la recherche de maladies causées par ces pathologies; elle s'efforcera de construire, équiper et soutenir des hôpitaux, principalement au Venezuela, avec le matériel nécessaire. Mention d'une réserve de modification du but en faveur du fondateur selon l'art. 86a CC. Administration (le Conseil de fondation): Vogeler de Perez Andreina, du Venezuela, à Caracas, VEN, présidente, Mendoza Rodriguez Eugenio Antonio, du Venezuela, à Caracas, VEN, vice-président, Bocaranda Navarette Georges, du Venezuela, à Caracas, VEN, Haimoff Maurice, de et à Zurich, et Kern Philippe, de Bâle, à Zurich, tous avec signature collective à deux. Réviseur: Fiduciaire Nouvelle SA, à Genève.

Journal no 9923 du 27.07.2006
(03493198 / CH-660.1.768.006-2)